



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

Conseil municipal

18 septembre 2018 à 19 heures 30.

Etaient présents: Mesdames Marie-Cécile MACHON, Annick LECHOWICZ, Sylviane GONTHIER, Ingrid GAMEZ et, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Olivier GOFFART, Sébastien BUSSY, Bernard DUPAS, Patrice GUINET, Florian LEGRAND, et Philippe HERBET.

Absents excusés 3 : Mme Olga LERICHE ayant donné procuration à Mme Annick LECHOWICZ, et M. Pascal DHOUILLY ayant donné procuration à M. Bernard DUPAS, M Eddy BOUBET ayant donné procuration à Mme Ingrid GAMEZ.

• **Désignation du secrétaire de séance.**

M Eddy DHERBECOURT est désigné secrétaire de séance.

• **Adoption du compte rendu du Conseil municipal précédent.**

A l'unanimité le Conseil municipal adopte le compte rendu du Conseil municipal du 7 juin 2018.

• **PLU : Le projet d'aménagement et de développement durable – Compte rendu de la réunion de travail du 14/06/2018.**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la clef de voûte du dossier de Plan d'Urbanisme (PLU). Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux habitants sur le projet territorial. Le bureau d'étude PADE fixera la date d'une réunion de travail afin de définir le contenu du PADD. M. le Maire rappelle que ce document doit exposer avec le maximum de précisions le devenir communal pour les 10 ou 15 années à venir. Tous les membres du Conseil municipal sont invités à participer.

• **Halle couverte – Inauguration :**

- Déroulement

- Règlement de fonctionnement qui devra être applicable le 29 septembre.

L'inauguration de la Halle couverte aura lieu le samedi 29 septembre 2018 à 17 heures. M. Dherbécourt et la commission fêtes préparent l'animation. Diverses démonstrations sportives se dérouleront toute la journée.

Le programme sera diffusé à la population.

L'installation du matériel sportif sera terminée le 25 septembre et des équipements complémentaires seront prêtés par le Lycée Blériot.

M. le sous-Préfet de Cambrai, Mme Sylvie Clerc, M. Frédéric Marchand Sénateur du Nord, M. Serge LEGENDRE 2ème vice-président de la Caf ont annoncé leur venue.

Un règlement intérieur relatif à l'utilisation de la Halle sportif sera défini, afin de garantir la sécurité des utilisateurs, des matériels et de permettre une utilisation harmonieuse par tous les participants dans le respect de chacun.

• **Jumelage Elford Awoingt : Intervention de M. le Président du Comité de Jumelage.**

M Christophe PERONNE, Président du Comité de jumelage nous fait part du déroulement de la cérémonie lors de la signature du serment de jumelage le 25 août 2018 à Elford. Il a fallu 5 ans pour parvenir à ce jumelage. Les perspectives sont de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de pouvoir associer les enfants de l'école d'Awoingt et leurs parents aux différentes manifestations.

Le 1^{er} we de février 2019, une chasse aux trésors sera organisée avec une animation (déguisements envisagés).

Fin août 2019 nous rendrons visite à Elford à l'occasion des festivités des épouvantails qui constituent un des temps forts de la commune d'Elford.

Un rosier, nommé Elford, offert par nos amis britanniques est planté au centre village.

Une bière nommée jumelage a été brassée par le pub d'Elford et chacun des membres du Conseil municipal s'est vu remettre une bouteille de cette cuvée.

Une aquarelle représentant l'église d'Awoingt, réalisée par Mme MERCIER Frédérique a été offerte à Elford.

• **Informations sur les projets de travaux et les travaux en cours notamment Allée des Roses.**

Les travaux d'aménagement de l'Allée des Roses reprendront début novembre.

Les travaux d'aménagement de certaines entrées dans diverses rues de la commune se poursuivent.

A l'unanimité, le Conseil municipal retient le devis de Leclercq TP. Des précisions sont cependant demandées à l'entreprise et seront portées par le maire sur le document.

M. Dherbecourt précise les difficultés rencontrées par M. Bussy sur l'avancement et le contrôle des travaux.

M. Bussy informe l'Assemblée que les volets de deux classes sont très abimés et que leur remplacement est à l'étude.

La société Granimond, spécialiste en monuments funéraires effectuera l'installation du cinéraire fin novembre.

La sécheresse de cet été a stoppé la croissance des semis de gazon des trottoirs de la rue Pasteur et la pousse des arbustes des entrées de village, l'entreprise Buissart interviendra pour remettre en état ses différents lieux.

Les travaux de la laiterie se terminant, les aménagements des stationnements de la rue Albert Mathieu vont pouvoir être réalisés.

- Vente « Millot » : Avancement de la procédure.

Cette propriété proposée à l'achat aux ayants droits et au premier acheteur déclaré avant exercice du droit de préemption par M le Maire. Ces personnes ne se sont pas manifestées durant le délai de réponse de 2 mois. La procédure de vente aux enchères peut s'engager. L'étude de Maître Moriseaux rédige le cahier des charges.

M. le Maire informe l'Assemblée de la possibilité de vendre la parcelle AA324 appartenant à la commune, d'une superficie de 226 m² à M et Mme Hurez.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte de vendre cette parcelle à M et Mme Hurez pour la somme de 678 €. Tous les frais sont à la charge de l'acquéreur.

- Projet piétonnier : Avancement.

De façon à finaliser le projet piétonnier, M le Maire rencontre cette semaine le propriétaire de la parcelle AA 47 pour souhaiter acquérir une partie de la parcelle afin de pouvoir établir la continuité de parcelles permettant la réalisation d'un itinéraire exclusivement piétonnier.

- Prise en charge de facture de réparation.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à rembourser les frais avancés de M. Bussy pour la réparation du téléphone mis à disposition en tant qu'Adjoint.

- Paiement de frais médicaux.

Le Conseil municipal autorise M le Maire à émettre un mandat pour le remboursement de frais médicaux de M Galet, suite à un accident de travail, et de se faire rembourser auprès de l'assurance statutaire.

- Commémoration de l'armistice : Préparation du centenaire avec la population.

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale le 11 novembre 2018, il est proposé aux habitants d'ornez les fenêtres de leur maison d'un drapeau tricolore. Les cloches des églises carillonneront à 11h00 pendant 11 minutes. Il est demandé à Monsieur Patrice Guinet entouré de l'équipe fête animation de proposer des actions pour cette commémoration qui revêt cette année une signification particulière.

- SIAN-SIDEN : Nouvelles adhésions – Consultation du Conseil municipal (document consultable au secrétariat de la mairie).

Selon la demande du SIDEN SIAN, le Conseil municipal accepte l'adhésion de différentes communes de l'Aisne du Nord et du Pas de Calais.

- Programme local de l'habitat de la Communauté d'agglomération de Cambrai – Consultation du Conseil municipal.

La CAC a engagé une procédure de révision du Programme Local de l'Habitat et présente son projet de PLH. Le délai de consultation étant dépassé l'avis du Conseil municipal est réputé favorable.

- Protection sociale complémentaire, mise en œuvre d'une convention.

Le centre de Gestion de la fonction publique souhaite la mise en œuvre d'une convention de participation sur la protection sociale complémentaire des agents.

Le Conseil municipal autorise le Cdg59 à lancer la consultation.

- Conseil départemental : Signature d'une convention pour le marquage des routes départementales en agglomération.

Le Conseil département du Nord a décidé de mettre en place une nouvelle politique volontariste en matière de marquage routier et propose de signer pour cela une convention.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Président du Conseil départemental.

- Questions diverses.

La réunion d'expertise de la haie limitant la façade de la propriété de M Codron détruite accidentellement aura lieu le 16 octobre 2018.

Le sinistre de l'école du 8 septembre 2018 (détérioration de la boîte aux lettres et des jeux destinés aux enfants) est en cours de traitement par l'assurance de la commune.

Un permis de démolir a été déposé en Mairie pour la démolition du Sémaphore, propriété en ruines par son propriétaire.

M et Mme Goubet habitant rue Albert Mathieu souhaite acquérir une partie de terrain le long de leur propriété.

M. Kinkas Caetano, artiste peintre brésilien réalisera une œuvre avec les enfants de l'école du 15 au 19 octobre. Cette œuvre collective est destinée à orner un mur de la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h50.

Pour le maire,
L'adjoint délégué à la communication.
Eddy DHERBECOURT

